

CONTRAT DE PENSION CHAT

CHAMBRE individuelle : 20€ / Jour 12€ par chat supplémentaire ou CHAMBRE collective "Guest Room" : 17€ / Jour 12€ par chat supplémentaire
--

PROPRIÉTAIRE :

Nom et prénom :
Rue :
Code postal / Ville :
Téléphone : Mail :
Nom des personnes autorisées à récupérer le/les chat(s) :

CHAT(S) :

Pensionnaire N°1 :
Numéro d'identification : Date du dernier vaccin :
Vermifuge à jour : oui non Traitement antiparasitaire à jour : oui non

Pensionnaire N°2 :
Numéro d'identification : Date du dernier vaccin :
Vermifuge à jour : oui non Traitement antiparasitaire à jour : oui non

Pensionnaire N°3 :
Numéro d'identification : Date du dernier vaccin :
Vermifuge à jour : oui non Traitement antiparasitaire à jour : oui non

Date d'arrivée :
Date de départ :
Nombre de jours :X.....€ (prix selon formule choisie) =.....€

Le propriétaire du chat s'engage à **respecter les dates de séjours annoncées** ou bien à prévenir le Cat Season de toute modification de dates.

Tout animal non repris 8 jours après la date de départ prévue initialement dans le contrat de réservation, et sans nouvelle de son propriétaire, sera considéré comme **abandonné**. La pension pourra disposer **librement** de l'animal et le confier à la société protectrice des animaux (SPA, refuge) avec **dépôt d'une plainte**. Le propriétaire restera **redevable de toutes les sommes dûes**.

CONDITIONS GENERALES

Ne sont admis que les chats identifiés (tatouage ou puce électronique) et à jour de vaccination Typhus, Coryza et Leucose primo vaccination + rappel annuel obligatoire.

Les chats doivent avoir reçu un traitement anti-parasitaire complet interne (vermifuge) et externe (puce, tiques...), dans le cas contraire le Cat Season pourra les administrer aux frais de son propriétaire. Le Cat Season décline toute responsabilité si le chat a des parasites après son séjour en pension, cela pouvant résulter d'un traitement anti-parasitaire inefficace.

Le carnet de santé et les documents d'identification devront être remis à la pension durant toute la durée du séjour.

Tous les chats de plus de 6 mois doivent impérativement être castrés / stérilisés.

Le propriétaire s'engage à informer le Cat Season des éventuels problèmes de santé, problèmes caractériels ou tout événement pouvant nuire à son animal.

Le Cat Season se réserve le droit de refuser un animal non vacciné, trop agressif, sous traitement médical lourd ou porteur de maladie contagieuse.

Les chats doivent impérativement être transportés dans une cage de transport (pas en laisse ni dans les bras). La responsabilité du Cat Season ne prenant effet qu'à l'intérieur des locaux et non aux abords (parking, jardin...).

Tout traitement médical doit être accompagné de l'ordonnance du praticien et des médicaments en quantité suffisante.

Santé :

En cas de signes de maladie ou de blessure, le client donne tout pouvoir au Cat Season pour présenter son animal à un vétérinaire. Le vétérinaire consulté est habilité à prendre toute décision pour le bien-être du chat. Les frais vétérinaires (consultation, soins et frais de déplacement:20€) seront entièrement à la charge du propriétaire sur présentation d'une note d'honoraires.

La pension Cat Season s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le bien-être, le confort, l'hygiène, la sécurité et préserver la santé des chats qui lui sont confiés. Les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement, les chats ayant à disposition des croquettes de qualité, de l'eau fraîche. Les chats stressés et dans un nouvel environnement peuvent perdre du poids.

Le Cat Season se dégage de toute responsabilité en cas de maladie ou d'eczéma ou problème de peau survenant pendant ou après un séjour dans notre pension. En effet certaines maladies peuvent être présentes dans l'organisme du chat sans se manifester et un événement (transport, changement de cadre de vie...) pouvant déclencher l'apparition de symptômes tels la péritonite infectieuse féline (PIF), le virus de l'immunodéficience féline (FIV), de certaines formes chroniques de coryzas, de la teigne, d'insuffisance rénale et d'hépatite.

De même le Cat Season ne saurait être tenu responsable :

- d'une blessure suite à la circulation du chat sur les plates-formes et suspensions murales mises à sa disposition (en intérieur comme en extérieur)
- d'une blessure causée par un autre chat (malgré la surveillance), les propriétaires reconnaissent que leur chat sera en collectivité à l'extérieur et qu'il est imprévisible de cerner les futures mésententes entre eux.

- de toute maladie ou accident de nature imprévisible (crise cardiaque, torsion, blessure...)

Chaque chat a une valeur propre (sentimentale et/ou financière) aux yeux de son propriétaire, nous conseillons aux clients d'avoir une responsabilité civile pour son animal. Celui-ci reste responsable de tous les dommages causés par ce dernier durant son séjour à la pension. La mise en pension n'a pas pour effet un transfert pur et simple de responsabilité. Les propriétaires de chats de valeur ou de concours sont tenus d'être assurés personnellement.

Le propriétaire confie son animal en ayant pris connaissance des structures et types de sécurité, en conséquence de quoi, la responsabilité du Cat Season ne pourra être engagée en cas de fugue de l'animal.

En cas de décès du chat pendant le séjour, le Cat Season décline toute responsabilité sans preuve directe et concluante d'une faute ou négligence. Le propriétaire pourra demander une autopsie qui déterminera les causes, ceci à ses frais.

Réservation :

Tout séjour devra faire l'objet d'une réservation qui ne sera effective qu'après réception de 30% du prix du séjour à titre d'arrhes non remboursables en cas d'annulation, le solde sera versé à l'entrée en pension. Tout séjour réservé est un séjour dû, même si le propriétaire reprend son animal de manière anticipée.

Les visites, arrivées et départs de chats ne se font que sur rendez-vous pris au préalable par téléphone ou mail.

Facturation :

Le tarif est celui en vigueur sur le site internet. Le jour d'entrée et le jour de sortie seront facturés quelle que soit l'heure de dépôt ou de reprise de l'animal.

Le prix journalier est tout inclus (hébergement, litière, aliment de haute qualité), dans le cas où le client souhaite fournir l'aliment le tarif reste inchangé.

Les photos des pensionnaires prises pendant leur séjour, pourront être utilisées par le Cat Season pour diffusion sur son site internet ou autres supports commerciaux, sauf accord contraire et écrit du propriétaire au jour d'arrivée en pension du chat.

Le Cat Season s'engage à mettre tout en œuvre pour que votre chat passe le meilleur séjour possible.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....

certifie avoir pris connaissance du contrat de séjour et des conditions générales de réservation de la pension Cat Season et les acceptent sans réserve.

Fait à

Le/...../.....

Signature du propriétaire :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature pension Cat Season :